

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS  
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **Terre-en-vue asbl**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Adresse : Chaussée de Wavre

N° : 37

Boîte :

Code postal : 5030

Commune : Gembloux

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0840.949.319

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

22-05-2022

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

Exercice précédent du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-ASBL 6.2, A-ASBL 6.3, A-ASBL 6.5, A-ASBL 6.6, A-ASBL 7, A-ASBL 8

<b>LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</b>
--

## LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

### **BLANCHARD Céline**

Rue Jean-Baptiste Cools 23

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-03-24

Fin de mandat :

Administrateur

### **CHANTRAINE Ho Chul**

Rue du Monceau 5

5032 Mazy

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-06-28

Fin de mandat :

Administrateur

### **CAPOCCI Hélène**

Rue de l'Etat-Tiers 36

4000 Liège

BELGIQUE

Début de mandat : 2021-05-30

Fin de mandat :

Administrateur

### **JASPAR Marie-Odile**

Rue Albert-François de Maillen 5

5361 Mohiville

BELGIQUE

Début de mandat : 2021-05-30

Fin de mandat :

Administrateur

### **LEROY Thibault**

Carré Stevens 16

1180 Uccle

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-06-28

Fin de mandat :

Administrateur

**MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT**

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:

A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,

B. L'établissement des comptes annuels,

C. La vérification des comptes annuels et/ou

D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>13.360</u></b>	<b><u>9.788</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b>5.313</b>	<b>2.449</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	5.313	2.449
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b>8.047</b>	<b>7.339</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>900.444</u></b>	<b><u>422.205</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		<b>2.000</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		2.000
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>763.996</b>	<b>274.116</b>
Créances commerciales		40	1.176	5.687
Autres créances		41	762.820	268.429
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>103.379</b>	<b>144.451</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>33.070</b>	<b>1.638</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>913.804</b>	<b>431.993</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>FONDS SOCIAL</b>		10/15	<b><u>144.946</u></b>	<b><u>105.773</u></b>
<b>Fonds de l'association ou de la fondation</b>	6.2	10		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Fonds affectés et autres réserves</b>	6.2	13	<b>128.100</b>	<b>95.100</b>
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>11.533</b>	<b>8.224</b>
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>5.313</b>	<b>2.449</b>
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	6.2	16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
<b>Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise</b>		167		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>768.859</u></b>	<b><u>326.220</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>53.593</b>	<b>46.793</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	11.515	16.741
Fournisseurs		440/4	11.515	16.741
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	42.770	30.052
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9	42.770	30.052
Autres dettes		48		
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3	<b>715.266</b>	<b>279.427</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>913.804</b>	<b>431.993</b>

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation	(+)/(-)	9900	406.753	321.136
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	26.117	22.893
Cotisations, dons, legs et subsides		73	459.603	353.111
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	78.967	54.868
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	368.711	312.610
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.697	2.532
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>36.345</b>	<b>5.994</b>
<b>Produits financiers</b>		6.4 75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>		6.4 65/66B	<b>36</b>	<b>36</b>
Charges financières récurrentes		65	36	36
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>36.309</b>	<b>5.958</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	67/77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>36.309</b>	<b>5.958</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>36.309</b>	<b>5.958</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>44.533</b>	<b>13.724</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	36.309	5.958
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	8.224	7.766
<b>Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves</b>	791		
<b>Affectation aux fonds affectés et autres réserves</b>	691	<b>33.000</b>	<b>5.500</b>
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) (14)	<b>11.533</b>	<b>8.224</b>

**ANNEXE****ETAT DES IMMOBILISATIONS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	11.671
8029		
8039		
(+)/(-) 8049		
8059		
8129P	XXXXXXXXXX	11.671
8079		
8089		
8099		
8109		
(+)/(-) 8119		
8129		
(21)	<b>0</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199P	XXXXXXXXXX	9.822
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	4.561	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8199	14.383	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329P	XXXXXXXXXX	7.373
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	1.697	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8329	9.070	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22/27)	<u>5.313</u>	
<b>DONT</b>			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395P	XXXXXXXXXX	7.339
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8365	708	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8395		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(28)	<b>8.047</b>	

## RÉSULTATS

### PERSONNEL

**Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

### PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

#### Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

#### Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

### RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	6,5	5,7
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

---

### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs	100		9,8	6,5	5,7
Nombre d'heures effectivement prestées	101		9.522	9.522	8.560
Frais de personnel	102		276.018	276.018	251.656

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105		13	9,2
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110		9	6,2
Contrat à durée déterminée	111		4	3
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120		5	3,5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202		1	0,8
de niveau universitaire	1203		4	2,7
Femmes	121		8	5,7
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		8	5,7
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134		13	9,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE****ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		8	5,8
305		3	2

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE****Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'association ou la fondation

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

**RÈGLES D'ÉVALUATION**



Terre-en-vue asbl

[www.terre-en-vue.be](http://www.terre-en-vue.be)  
[info@terre-en-vue.be](mailto:info@terre-en-vue.be)

chaussée de Wavre 37  
5030 Gembloux

N° d'entreprise  
BCE 0840 949 319

Compte bancaire  
BE73 523-0804794-60  
TRIOBEBB

## Règles d'évaluation pour l'établissement des comptes annuels de l'asbl Terre-en-vue

Considérant les principales règles légales en matière d'évaluation, notamment:

« *Le Conseil d'administration établit les règles qui permettent de donner une valeur à chaque élément du patrimoine de l'association en tenant compte des principes de prudence, de sincérité, de bonne foi et de clarté.*

*Les comptes annuels doivent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'association. »*,

les règles suivantes ont été adoptées par le conseil d'administration réuni le 3 mai 2021 :

### **1. L'actif du bilan**

#### **1. Actifs corporels immobilisés**

Les consommables ne sont pas portés à l'actif du bilan.

Les investissements corporels (en matériel, mobilier, machines, matériel informatique, etc) sont immobilisés et portés à l'actif lorsque leur valeur à l'unité dépasse **250€ HTVA**.

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition.

Ils sont amortis annuellement selon les taux suivant :

Catégorie	Taux annuel	Durée
Mobilier, matériel d'exploitation et matériel de bureau	20 %	5 ans
Matériel informatique	33 %	3 ans

Les amortissements annuels sont enregistrés en une fois en fin d'année, dès l'année de l'achat et prorata temporis<sup>1</sup>, et ce jusqu'à ce que les amortissements cumulés atteignent la valeur d'acquisition. Ces règles valent également pour les frais accessoires encourus lors de l'achat.

#### **2. Actifs incorporels immobilisés**

Les investissements incorporels (logiciels, site internet, etc) de plus de 250€ HTVA ne seront portés à l'actif qu'au cas par cas après décision motivée du Conseil d'Administration.

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition.

Ils sont amortis annuellement selon un taux de 20% (en 5 ans).

Les amortissements annuels sont enregistrés en une fois en fin d'année, dès l'année de l'achat et prorata temporis<sup>2</sup>, et ce jusqu'à ce que les amortissements cumulés atteignent la valeur d'acquisition. Ces règles valent également pour les frais accessoires encourus lors de l'achat.

#### **3. Actifs financiers immobilisés**

Les actions et parts sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.

#### **4. Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

<sup>1</sup> La règle change à partir des comptes 2020. Avant, l'amortissement était calculé sans prorata l'année de l'achat.

<sup>2</sup> La règle change à partir des comptes 2020. Avant, l'amortissement était calculé sans prorata l'année de l'achat.

Les subsides à recevoir sont comptabilisés selon les montants établis dans les arrêtés d'octroi, en passant une écriture portant ce montant du compte « 413 Subsides à recevoir » (débit) au compte « 737 Subsides d'exploitation » (crédit).

Les paiements reçus des pouvoirs subsidiaires viennent solder progressivement le montant inscrit en 413 (écriture : « 550 Banque » (débit) à « 413 Subsides à recevoir » (crédit)).

#### **5. Produits acquis et charges à reporter**

Les comptes de régularisation comprennent les charges à reporter et les produits acquis comptabilisés soit aux montants nominaux des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent aux exercices suivants soit aux montants des revenus qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus.

#### **6. Trésorerie disponible**

Les placements de trésorerie sont comptabilisés à la valeur nominale d'acquisition.

### **2. Le passif du bilan**

#### **1. Capitaux propres**

Les capitaux propres sont comptabilisés à leur valeur nominale.

#### **2. Subsides couvrant des dépenses d'investissement**

Le Rapport au Roi de l'arrêté royal du 19 décembre 2003 stipule que les dons, legs et subsides qui visent à constituer un actif immobilisé affecté de manière durable à l'activité de l'association, doivent être comptabilisés sous le poste de subsides en capital.

Les subsides en capital utilisés en considération d'investissements en immobilisations qui font l'objet d'amortissements, sont pris en résultats de manière étalée, au rythme de l'amortissement des immobilisations pour l'acquisition desquelles il a été obtenu.

#### **3. Dettes**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

#### **4. Charges à imputer et produits à reporter**

Les comptes de régularisation, comprenant les charges à imputer et les revenus à reporter, sont comptabilisés soit aux montants nominaux des charges qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçues, soit aux montants nominaux des produits déjà facturés ou encaissés mais qui affèrent aux exercices suivants.

Concernant chaque subside d'exploitation, la partie non utilisée durant l'exercice est reportée aux exercices suivants via le compte de régularisation « 493 Produits à reporter ».

Le montant inscrit en compte « 737 Subsides d'exploitation » est en conséquence adapté pour qu'il coïncide avec l'utilisation faite du subside durant l'exercice.

Si une partie du subside est définitivement perdue au terme de l'exercice et ne peut être reportée aux exercices suivants, ce montant est porté au crédit du compte « 483 Subsides à rembourser » sans compensation du compte « 413 Subsides à recevoir ».